



Rapport du juge en chef

| | | | | |
|-----------------------------------|--|---------------------------------|-----------------------|-----------------------------------|
| Nom de l'hippodrome | Rideau Carleton | Ottawa | | |
| Date | Mercredi 19 avril 2023 | Heure de départ | 19 h | |
| Conditions météorologiques | Courses 1 à 10 : Couvert (Temp. : 4 °C) | Venteux : | 15 km/h (Nord-Ouest) | |
| État de la piste | Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s) | | | |
| Nombre de courses | 10 | Courses de qualification | 2 MW | Inscriptions totales 82/90 |
| Total des paris mutuels | \$185,699 | | | |
| Contact vétérinaire | Réunion de paddock | Réunion d'entretien des pistes | Visite de l'enquêteur | Rapport du juge en chef sortant |

| | | |
|--------------------------------------|--|---|
| Juge en chef Weber Michael | Juge associé Gillies, Peter (à distance) | Juge associé Rourke, Katelynn |
|--------------------------------------|--|---|

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Le #6, "ROAD READY WES", dans la Course 1, demeure dans le programme HPIE après avoir immigré de New York (règle de la CAJO 35.01) et être traité avec du Lasix avant la course.
- Un retrait hâtif a été effectué par le vétérinaire (maladie) du cheval, " MOSCOW MOON", de la Course 10. Ce cheval est inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).
- Des retraits hâtifs ont été opérés par les juges (transportation) des chevaux, "GOLDINTHEBADLANDS" de la Course 4, et "HOOTER SHOOTER" de la Course 6.

- Les juges ont opéré des retraits hâtifs (autres) des chevaux “SISTER TWISTER” de la Course 2, “CLOVER” de la Course 5, et “NC ROCKABYE” de la Course 7.

Courses :

- Jimmy Gagnon a été autorisé à se retirer de deux courses en raison de l'arrivée des candidats admissibles à la course.
- Melanie Plourde et Robbie Robinson ont été autorisés chacun à se retirer de sa course respective.

1. Examen de la course dans le dernier droit entre les #4, “WELLWORTHTHEWAIT”, (Guy Gagnon), arrivé en 5^e position, et #6, “ROAD READY WES”, (Drew Smyth), arrivé en 7^e position.
Aucune infraction signalée. Rien à signaler.

2. Rien à signaler.

3. Le #1, “DURAMACS”, (Robert Robinson), a effectué un bris d'allure avant le départ, mais a repris position derrière la barrière de départ avant que le juge au départ ne libère le peloton. Il n'a donc pas été inscrit aux statistiques pour bris d'allure. Rien à signaler.

4. Rien à signaler.

5. Comme le #1 a été retiré, le #10, “SUNSHINE SALLY”, a été tiré au sort et assigné à la 8^e position, selon la condition (AE Non Listé Tirage préférentiel).

Enquête et objection du conducteur au sujet de #3, “ARRHYTHMOGENIC”, (Daniel St. Pierre) et #10, “SUNSHINE SALLY”, (Jimmy Gagnon), qui se sont accroché les roues dans le dernier droit.

M. St. Pierre a déclaré que #10 avait dévié vers l'intérieur et avait accroché sa roue tandis que M. Gagnon a déclaré que #3 avait dévié vers l'extérieur et avait accroché sa roue.

Après avoir revu la vidéo, on a conclu que le contact entre les roues du sulky était survenu après la fin de la course.

L'objection de M. St. Pierre a été rejetée.

Aucune infraction signalée.

Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/caT6lqp_2Ck

Après la course, les #3 et #10 se sont accroché les roues, ce qui a perturbé le conducteur du #10 en laissant ce cheval s'échapper.

M. Gagnon a été examiné par le personnel médical d'urgence et déclaré apte à poursuivre la course.

Le cheval, "SUNSHINE SALLY", a été examiné par le vétérinaire de la CAJO, le Dr M. Rocheleau, qui n'a signalé que des écorchures mineures.

Rien à signaler.

6. Rien à signaler.

7. Examen de la performance du #5, "BIG PETES STYLE", (Guy Gagnon), au début du dernier droit au sujet d'une potentielle sortie de piste.

Le #5 a touché un pylône.

Aucune infraction n'a été signalée.

Rien à signaler.

8. Examen de la performance du #6, "MONTANABLACKANGEL", (Robbie Robinson), qui a fait un bris d'allure avant le départ et a terminé la course en 2^e.

Il n'a pas eu de l'équipement brisé.

Il s'est rendu bien à l'intérieur du poteau de remboursements lorsque le juge au départ avait relâché le peloton.

Il est réputé avoir reçu un bon départ.

Rien à signaler.

9. Le #1, "PUTYOURBETTDOWN", (Stephane Pouliot), a eu de l'équipement brisé (œillères Murphy), survenu au poteau de ¼ de mille.

Il a terminé la course avec de l'équipement brisé.

Rien à signaler.

10. **Enquête** sur la performance du #5, "STELLA ALPHA", (Pascal Berube), qui a fait un bris avant le poteau de ¼ de mille et est arrivé en 3^e position.

Aucune infraction à la règle sur les bris d'allure pour le #5.

Rien à signaler.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/j5VDYpyPLLs>

Réclamations :

Aucune